

# Cité scolaire Henri Bergson - Jacquard

Paris, le 21 septembre 2022,

La Proviseure

Aux professeurs principaux  
des classes pré-bac  
Aux professeurs référents  
des classes post-bac

Objet : Elections des délégués des élèves et autres élections

Cher(e) collègue,

Je vous remercie de bien vouloir organiser les élections des délégués des élèves et des éco-délégués dans la classe dont vous êtes professeur principal/référent entre

**le lundi 26 septembre et le lundi 3 octobre 2022.**

Avant de procéder aux scrutins, vous veillerez à :

- rappeler aux élèves le rôle du délégué de classe. Ce dernier prend **l'engagement** auprès de ses camarades d'être présent à toutes les réunions et d'être leur porte-parole tout en restant respectueux des adultes.
- rappeler aux élèves les modalités du scrutin telles qu'elles sont énoncées dans le document joint.
- insister sur le caractère indispensable de l'élection des éco-délégués

Le professeur principal de la classe procédera aux scrutins et complétera les procès-verbaux disponibles sur Pronote, qu'il émargera et fera émarger aux élèves scrutateurs. Ces procès-verbaux seront déposés auprès du CPE responsable de la classe **à l'issue du scrutin** et au plus tard pour le 3 octobre à 18h.

Pour les autres élections, vous voudrez bien faire connaître aux élèves de votre classe l'existence des différents conseils auxquels ils peuvent se porter candidats et leur préciser les échéances indiquées dans le calendrier ci-joint.

Je vous remercie d'inciter les élèves à participer à la vie de leur établissement en insistant sur le fait que les conseils sont les instances où leur voix est entendue par les adultes.

Je vous remercie pour votre précieuse collaboration.  
Bien cordialement,

Anne SCHNÄBELE  


**Cité scolaire Henri Bergson - Jacquard**

Site Bergson : 27, rue Edouard Pailleron – 75019 PARIS ☎ : 01.42.02.06.36

Site Jacquard : 2, rue Bouret – 75019 PARIS ☎ : 01 44 84 40 00

[ce.0750711r@ac-paris.fr](mailto:ce.0750711r@ac-paris.fr)

## Semaines de la démocratie scolaire - Calendrier des élections

### **1°) Les élections des délégués de classe** se dérouleront du **lundi 26 septembre au lundi 3 octobre 2022**.

Le professeur principal/référent de la classe rappellera aux élèves les modalités du scrutin :

- les candidats se présentent en binômes: chaque candidature comporte deux noms, celui du titulaire et celui du suppléant.
- l'élection a lieu à bulletins secrets.
- le scrutin est uninominal à deux tours : la majorité absolue est exigée au premier tour. Il est procédé, si nécessaire, à un second tour à la majorité relative.

### **2°) Les élections des éco-délégués se dérouleront juste après celles des délégués.**

- il y a un éco-délégué par classe.
- l'élection a lieu à bulletins secrets.
- le scrutin est uninominal à deux tours : la majorité absolue est exigée au premier tour. Il est procédé, si nécessaire, à un second tour à la majorité relative.

Le professeur principal de la classe procède aux scrutins et complète les procès-verbaux ci-joints qu'il émarge et fait émarger aux élèves scrutateurs. Ces procès-verbaux sont déposés auprès du CPE responsable de la classe **à l'issue du scrutin**.

**3°) Une réunion d'information** ouverte à tous les lycéens intéressés pour être candidat (délégués de classe ou non) est organisée par les CPE **le mardi 27 septembre de 13h30 à 14h30** en salle B153 (salle audio-visuelle).

Le thème de la représentation est abordé pour ce qui concerne les instances de l'établissement : le Conseil de la Vie lycéenne (CVL), le Conseil d'Administration, le conseil de discipline et les autres commissions.

**4°) L'élection des représentants des élèves au conseil de discipline (trois élus)** aura lieu **le mardi 4 octobre à 11h30** en salle polyvalente du site Bergson. Les représentants sont élus par les délégués de classe parmi les délégués de classe (assemblée générale des délégués pré-bac et post-bac).

**5°) L'élection des représentants des élèves au Conseil de la Vie Lycéenne** aura lieu le **jeudi 6 octobre** au scrutin plurinominal à un tour (les candidats ayant obtenu le plus de voix sont élus).

Les candidatures doivent être déposées auprès des CPE pour le mardi 4 octobre à 17h. Une candidature est constituée d'un binôme et comporte deux noms, celui du titulaire et celui du suppléant.

Tous les élèves sont électeurs et éligibles.

Le bureau de vote sera installé au CDI lycée du site Bergson de 9h15 à 16h30

**Tous les candidats sont présents à 16h30 pour le dépouillement au CDI (site Bergson).**

**6°) L'élection des représentants des élèves au Conseil d'Administration** se tiendra le **vendredi 7 octobre en salle polyvalente (site Bergson)**. Les élèves disposent de cinq sièges.

Deux élections distinctes ont lieu consécutivement :

- de 9h15 à 10h10 les délégués des classes du post-bac élisent un représentant au CA
- de 10h25 à 12h20 les délégués de toutes les classes (pré-bac et post-bac) et les membres du CVL élisent parmi les membres du CVL quatre représentants au CA dont le vice-président du CVL qui siège de droit.

Les sièges sont à pourvoir au scrutin plurinominal à un tour (les candidats ayant obtenu le plus de voix sont élus). Chaque candidature est constituée d'un binôme qui comporte deux noms, celui du titulaire et celui du suppléant.

*Cité scolaire Henri Bergson - Jacquard*

Site Bergson : 27, rue Edouard Pailleron – 75019 PARIS ☎ : 01.42.02.06.36

Site Jacquard : 2, rue Bouret – 75019 PARIS ☎ : 01 44 84 40 00

[ce.0750711r@ac-paris.fr](mailto:ce.0750711r@ac-paris.fr)